



GAL DU CARCASSONNAIS

Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais	06 Mars 2017
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION	

Le 06 mars 2017 à 14h30,
Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit à la Communauté de Commune
De la Montagne Noire
Sous la présidence de Madame Tamara RIVEL.

Date de la convocation : 31 janvier 2017

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : Tamara RIVEL, HORTALA Philippe, BATLLE Gilbert, ARIBAUD Jean-Louis, VIEU Brigitte, CAMPAGNARO Françoise, LACUBE Claude.

Quorum : 7/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, DEDIES Alain, CHARBONNEL Marie-Agnès, MARTIN Jean-Michel, AURIOL Christian, MOREAU Françoise, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier

Quorum : 11/13

Non votant :

LAFON Valérie, MARAIRE Céline.

Ordre du jour :

1. Vote en opportunité des dossiers suivants : Grotte de Limousis, Camping La Pujade, La Coopérative Cérès Franco, Domaine de Russol
2. Validation de la demande Gestion / Animation 2017 du Gal du Carcassonnais et convention 2015-2016.
3. Point financier sur les 6 Fiches-actions
4. Adhésion de la commune des Cammazes au PETR et GAL du Pays Lauragais
5. Changement des membres du Comité de Programmation
6. Point sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL.
7. Questions diverses

Ouverture de la séance par Madame La Présidente du Pays Carcassonnais et du GAL Carcassonnais

1. **Vote en opportunité du dossier : Etude sur la modernisation des Grotte de Limousis**

Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais

Contexte :

Etablissement « Qualité Sud de France; Pays Cathare et Tourisme Handicap »

Connue pour ses concrétions remarquables, notamment un lustre d'aragonite unique au monde, d'une circonférence de 10 mètres, la grotte de Limousis est probablement le plus ancien site touristique de l'Aude (1825 : 1ère visites payantes !).

La première électrification de la grotte date de 1925. Le local d'accueil a été construit en 1955 et rénové de façon basique en 2000. Point de vue scénographie, rien n'a changé depuis sa création.

L'accueil des visiteurs se fait aujourd'hui dans un bâtiment d'une centaine de mètres carrés qui, outre la billetterie, propose une boutique et un espace de restauration sommaire. Ce bâtiment jouxte un petit parking contigu à une ancienne carrière, qui n'est plus en exploitation ; son aspect disgracieux offre une vue inesthétique sur un environnement hostile.

Depuis quelques années, la commune constate une baisse de fréquentation du lieu

2009	37 416
2010	34 586
2011	34 130
2012	30 617
2013	27 955
2014	25 528
2015	25 359

Soit une perte de 12 000 visiteurs en 6 ans !

Cette baisse, lente mais récurrente sur plusieurs années, montre bien que le produit ne répond plus aux attentes de la clientèle actuelle : urgent de revoir la scénographie et l'accueil au sens général du site, en tenant compte de la concurrence sur le territoire de Carcassonne Agglo, de la Région Occitanie et de la France.

Une étude réalisée par un cabinet spécialisé en tourisme est nécessaire pour avoir des préconisations adaptées.

Nous sommes donc bien dans la Fiche-action n°1:

« Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants »

Nature des travaux :

- Etude sur la modernisation des Grotte de Limousis

Coût des travaux : 16 080.00€

Plan de financement proposé :

Autofinancement :	3 216€
Financement Europe	12 864€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	La Grotte de Limousis est à la jonction de 2 CDC : Montagne Noire (proximité des Châteaux de Lastours) et Carca Agglo
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	L'étude doit revoir aussi bien l'accueil physique (Bâtiment, parking), le paysager que la scénographie. A travers le gestionnaire qui emploie le personnel pour la Grotte
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	SLOT

Votants	Note
1	4.28
2	5
3	9.28
4	5.71
5	6.43
6	4.30
7	4.30
8	4.30
9	4.30
10	5.71
11	4.28
12	4.28
13	5

Votants	Note
14	4.28
15	4.28
16	5
17	4.28
18	5
19	2.86
TOTAL	92.86
/19	4.89

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : **4.89**

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité

Comité de Programmation du 06 Mars 2017

1. Vote en opportunité du dossier : Amélioration du Complexe La Pujade à Alzonne:

Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais

Contexte : Etablissement « Bienvenue à la Ferme »

Le Complexe du Camping La Pujade (camping, restaurant, vente de produits de la Ferme) a authentifié des besoins incontournables de changement afin de mieux répondre à la clientèle et de ce fait, d'augmenter son chiffre d'affaire pour avoir du personnel supplémentaire.

La taille des camping-cars est de plus en plus imposante et à ce jour, aucun de ces emplacements ne correspond à la taille confortable pour les recevoir d'où l'aménagement de 4 emplacements (au lieu des 6 actuels) en respectant une végétalisation de qualité.

L'aire de jeux des enfants a vieilli et a donc besoin de matériel neuf et plus innovant.

Le restaurant, réputé pour la qualité de ses produits locaux (jardin-verger, potager, partenariat avec les producteurs voisins comme les noisettes) est déjà plébiscité par les habitants du village (particuliers et associations) et avec la création d'un site Internet dédié uniquement au restaurant, cela va permettre d'aller chercher une autre clientèle faisant partie du territoire du Carcassonnais et de la Montagne Noire (jusque- là, il était faiblement mentionné dans le site Internet du Camping, ce qui pouvait repousser une clientèle extérieure).

Enfin, le fait de prévoir une terrasse sécurisée, confortable, à la vue agréable sur les Pyrénées et protégée des aléas de la météo (pluie et vent) devrait aussi remplir l'objectif précédent.

Nous sommes donc bien dans la Fiche-action n°1:

« Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants »

Nature des travaux :

- Transformation emplacements
- Aménagement terrasse avec pergola évolutive, mobilier
- Jeux enfants
- Signalétique
- Site Internet Restaurant

Coût des travaux : 57 595.25€

Plan de financement proposé

Autofinancement :	11 519.05€
Financement Europe	36 860.96€
Conseil Régional	4 607.62€
Carcassonne Agglo	4 607.62€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	Réseau Acteurs : Attestation Carcassonne Agglo+ Attestation Moulin à Papier de Brousses
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	Amélioration du restaurant, de l'activité « enfants », de 4 emplacements et création Site Internet du Restaurant. 1 emploi Attestation sur l'honneur Ouvert à l'année : inscrit sur dépliant touristique
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA,SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	Tri sélectif, produits entretien label éco avec produits IPC, éclairage et balisage du camping en solaire

Votants	Note
1	7.14
2	5
3	7.14
4	5
5	4.29
6	6.42
7	5
8	5
9	5
10	5

Votants	Note
11	5
12	5
13	5
14	5
15	6.43
16	4.28
17	6.43
18	8.57
19	5
Total	105.71
/ 19	5.56

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : **5.56**

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité

1. Vote en opportunité du dossier : Valorisation de la Coopérative-Collection Cérés Franco :

Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais

Contexte :

Tout en marquant les milieux artistiques, Cérés Franco constitue pendant plus de 50 ans, une collection qui figure aujourd'hui parmi les grandes collections mondiales d'art naïf, populaire, et de la Nouvelle figuration. Au début des années 1990, Cérés Franco décide d'installer sa collection dans deux maisons qui lui appartiennent à Lagrasse (Aude). Au bout de 20 ans, dans un désir de pérenniser l'ancrage de la collection sur le territoire audois, celle-ci est accueillie en 2015 à Montolieu, unique "Village du Livre" du sud de la France, dans l'ancienne Coopérative viticole transformée en centre d'art. Dans le cadre de la volonté de Cérés Franco de transmettre la collection, un partenariat original privé-public a abouti en avril 2015 entre trois partenaires distincts : un mécène privé (Acquisition de la Coopérative ; l'Association pour la Valorisation de la Collection Cérés Franco (AVCCF) qui met à disposition la collection et l'Agglo de Carcassonne qui s'engage à soutenir l'exploitation du lieu dans un premier temps et à assurer son développement pérenne dans un second temps.

Ce partenariat, qui fait l'objet de conventions entre toutes les parties, sera reconduit jusqu'à la fin de l'année 2018, date à laquelle la collection et le bâtiment seront donnés à la collectivité locale : Carcassonne Agglo.

En 2016, la coopérative a accueilli 4000 visiteurs, fréquentation insuffisante à la vue de cette collection unique et insuffisante pour en garantir la pérennité.

Si Carcassonne Agglo soutient l'exploitation du lieu et offre un maximum de publicité sur le territoire Carcassonnais à travers ses propres moyens de communication, la collectivité n'a pas les moyens financiers pour offrir un plan de communication conséquent tant régional que national permettant de passer un cap de visiteurs suffisant à garantir la pérennité du lieu.

Plan de communication en 3 pôles : Relations Presse avec agence spécialisée dans la culture, Communication marketing avec agence de communication pour définir la stratégie et les actions à mettre en place, sans oublier les « objets Boutiques » à créer, Activités relations institutionnelles sur l'Aude et les départements limitrophes (réalisé en interne).

Objectifs : 7000 visiteurs en 2017, 10 000 en 2018 et 15 000 euros de CA boutique pour 2017.

Le programme LEADER a donc pour objectifs de développer et de fidéliser une clientèle afin d'atteindre un nombre de visiteurs suffisant garantissant ainsi la pérennité du lieu en prévision de la reprise totale de la Coopérative par la collectivité fin 2018.

Enfin, la finalité est d'accroître la fréquentation du "Village du Livre" à travers un lieu insolite (collection unique ET bâtiment industriel reconverti) pour que les retombées économiques profitent au plus grand nombre (14 librairies, 15 artistes, 4 restaurants dont 1 café, 1 musée, 1 cave à vins...) et de faire de la Coopérative un outil de référence pour l'Art Naïf et Populaire en Région Occitanie.

Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:

"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"

Nature des travaux :

- Relations Presse Internationale
- Agence de communication
- Rencontres institutionnelles (fonctionnement interne) rencontres partenaires (Offices de Tourisme, prestataires touristiques, musées.....)

Coût des travaux : 105 354.28€

Plan de financement proposé :

Autofinancement :	21 070.86€
Financement Europe	67 426.74€
Conseil Régional	8 428.34€
Carcassonne Agglo	8 428.34€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10	Actions dans milieu carcéral et quartier défavorisé sur Carcassonne + participation avec échange d'expos pour « le Printemps de Septembre » à Toulouse.
	Dimension collective du projet	- Pas de dimension collective : 0 - Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5 - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10	Attestations : Libraires, Restaurant, photographe, Artiste illustratrice, cave à vin
	Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10	Libraires, Restaurant, photographe, Artiste illustratrice, cave à vin, artiste peintre, Musée du Livre et des Arts graphiques, écoles (1000 élèves)
	Impact territorial	- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	Collection unique d'intérêt international, national et régional
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	Création de 2 CDD de mars 2017 à février 2018
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	Nouvelle thématique (art naïf et populaire), liens entre des métiers traditionnellement séparés, intervention milieu carcéral, actions dans quartiers défavorisés (couleurs Citoyennes, « Dimanche en famille » : réalisation d'une œuvre à 4 mains parents/enfants avec une artiste.
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	

Votants	Note
1	7.85
2	7.14
3	7.85
4	6.43
5	6.43
6	7.86
7	7.86
8	6.43
9	7.86
10	8.57

Votants	Note
11	10
12	9.28
13	7.85
14	5.71
15	7.14
16	7.85
17	7.85
18	10
19	8.57
Total	148.57
/ 19	7.82

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : **7.82**

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité

Remarque du comité de programmation :

Le COPROG souhaite qu'un lien avec les prestataires touristiques existants soit fait : Madame Lafon précise que ce lien est prévu dans la démarche interne « Rencontres institutionnelles ».

1. Vote en opportunité du dossier : Création d'un complexe événementiel, Domaine de Russol à Laure Minervois

Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais

Contexte :

Madame et Monsieur de Soos possèdent un des plus anciens domaines viticoles de l'Aude (repéré par la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Carcassonnais en 2011 !) avec Maison de Maître, caves, écuries, sellerie, pigeonnier, four à pain du 15^{ème} siècle, vestiges chapelle préromane, 2 sarcophages, dolmen (le 2^{ème} plus grand du Languedoc Roussillon) et un jardin à la française.

Amoureux du patrimoine, ils ont toujours eu l'idée de transformer ce lieu en accueil de mariages, séminaires sans avoir jamais eu l'opportunité d'une aide financière quelconque pour les aider à concrétiser leur rêve.

Après consultation des Chambres consulaires pour avoir une idée du marché sur l'Aude, Mme Mr de Soos décident de faire réaliser une enquête à leurs frais, sur la viabilité de leur projet par l'institut "Escadrille- Toulouse Junior Conseil" complété par un Benchmark sur l'Aude.

Leur avis : « le Domaine de Russol correspond parfaitement à la tendance actuelle des mariages qui privilégient des lieux bucoliques, pleins de charme et de cachet. Les entreprises, quant à elles, sont également à la recherche de lieux calmes et luxuriants pour la tenue de séminaires ou d'événements plus festifs comme des sessions de Team building »

Un chiffre : en 2013, plus de 20 000 mariages sur l'Occitanie et un chiffre en légère progression depuis 2015 !

Ce projet a reçu un avis très favorable de la part des entreprises audoises et régionales (Traiteurs, restaurants, photographes, wedding planer, location de vaisselle, sociétés (Atomes production, Audio 7, SAS Ribes, école de danse Bérange Sire...)

Suite aux avis positifs des Gites de France, des ABF, du CAUE de l'Aude, de la Conservatrice des Objets d'art et Antiquités (plusieurs objets ont été classés suite à sa 1ère visite !), de l'Office de Tourisme Grand Carcassonne et des entreprises-partenaires, Mme et Mr de Soos ont décidé de présenter leur dossier au GAL du Carcassonnais en le scindant **en 2 phases** :

1ère phase : création des salles de séminaire (celle pour laquelle vous votez aujourd'hui sur le plan financier) : **419 872.55 €**

2ème phase : création de l'hébergement (celle pour laquelle vous votez sur le plan de l'opportunité) : **530 176,23 €**

2ème phase : Création de 30 lits dont 4 suites, un chambre PMR (personne à mobilité réduite) et un gîte de groupes.

Cette réhabilitation a donc un coût de 1.052,96 € TTC/m² de plancher.

TOTAL (Tranches 1 et 2) : 1 024 478,01 € TTC

Nous sommes bien dans la Fiche-action n° 2 :

« Développer une offre économique structurante dans les domaines touristique, agricole et agritouristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais ».

2ème Phase Hébergement - vote opportunité : Ce vote s'adresse uniquement à la Région qui votera, elle, la subvention sur la TOTALITE du projet donc, pour le GAL, pas d'engagement financier sur cette phase.

1ère Phase : vote sur le plan financier :

Nature des travaux :

Gros œuvre pour la rénovation de 3 salles (1 salle de réception de 600m² modulable (500 personnes) ; 1 de séminaire de 96m² (85 personnes) et 1 de commission de 70m² (45 personnes)

Coût des travaux : 419 872.55 €

Plans de financement proposés :

Rappel : nos fiches-actions sont plafonnées à 100 000 euros d'aides publiques soit un projet à 120 000 euros. Il est possible de déplafonner la fiche-action MAIS pour cela, chaque membre du COPROG doit donner la note de 10 à CHAQUE CRITERE et comme le projet concerne de l'hébergement, vous devez répondre aux 2 tableaux de critères de sélection.

Fiche-action déplafonnée : Projet à 419 872.55 euros

Autofinancement :	83 974.51€
Financement Europe	268 718.44€
Conseil Régional	33 589.80€
Carcassonne Agglo	33 589.80€

IMPORTANT : Madame et Monsieur de Soos, en cas de non déplafonnement, abandonneraient le projet car cela représenterait un taux d'endettement beaucoup trop élevé pour eux.

Critères de sélection : Hébergement :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre du territoire : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10 	Attestations ABF, CAUE et engagement aux Gîtes de France avec reconnaissance à minima 4 épis. Note de la Conservatrice des Objets d'art et antiquités valorisant le domaine comme un domaine unique dans son état (Domaine viticole du 15ème siècle, four à pain, sarcophages, dolmen, jardin à la française...)

Critères de sélection Fiche Produit :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	<p>Articulation rural/urbain</p> <p>Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10 	<p>10 attestations de partenariat volontaire avec des professionnels carcassonnais (wedding planer, fleuriste, traiteur, restaurateur (Franck Putelat !) et entreprises ayant des besoins en salles de séminaire +1 attestation Limoux+1 attestation 34 + 1attestation Wedding planer Toulouse</p> <p>Attestations pour Cluster tourisme (CLIDA), labellisation Gîtes de France, adhésion à l'OT Carcassonne Agglo, Création de leur propre réseau d'acteurs : producteur de marrons, 2 photographes, Atomes production (accueil musiciens), Hôtel d'Alibert pour compléter l'hébergement et tous les acteurs cités précédemment (fleuriste, créateur de corbeille fruits, restaurants le Par cet l'Ecurie, entreprises (SAS Ribes, Audio 7) école de danse....</p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	<p>Maintien ou création d'emplois</p> <p>Ouverture du Site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10 	<p>Attestation sur l'honneur : Création d'1 emploi à la fin de la 1ère phase + 1 2ème emploi à la fin de la 2nde phase.</p> <p>Attestation sur l'honneur</p>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	<p>Mise en œuvre de nouvelles actions : partenariat avec Cars Tessier pour transporter des invités qui serait en hébergement sur Carcassonne ; partenariat Génération VTT pour avoir un stock de VTT (y compris électriques) sur le domaine ; Partenariat avec Family Sphère pour garde d'enfants durant le mariage.</p> <p>Mise en œuvre de nouvelles méthodes permettant d'allier les moyens humains, naturels et financiers ET services incorporant la spécificité de la zone locale : partenariat avec Montagnes et Garrigues pour proposer de l'animation tant aux mariages qu'aux séminaires sur le domaine : grimpe d'arbres, tyrolienne, tables perchées, course d'orientation....</p> <p>Participation de la population locale à la mise en œuvre du projet : Association DCM qui délocaliserait un concert au Domaine + Association Les Marbrières de Caunes qui viendrait faire ses conférences au domaine (salle de bonne grandeur).</p> <p>Nouvelle thématique pour le territoire : Le mariage avec, en plus, en appui, une vraie étude sur les besoins en salle de mariage, en événementiel et les attentes de cette clientèle, étude qui nous a souvent fait défaut sur le territoire.</p> <p>Innovant : engagement dès à présent de 2 couples pour leur mariage (dont 1 en mai 2018 !), 2 entreprises pour leur séminaire, 2 musiciens (dont 1 est membre du Collectif Jazz en LR) et 1 agence d'événementiel.</p> <p>Une chambre d'hôtes a contacté le Pays car elle avait entendu parler de ce projet et voulait donner le contact à un client qui avait une demande pour un mariage de 300 personnes... été 2017.</p>

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : 10

Comité de Programmation du 06 Mars 2017

Votants	Note Grille Hébergement	Note Grille Projet	TTC Grilles
1	10	60	10
2	10	60	10
3	10	60	10
4	10	60	10
5	10	60	10
6	10	60	10
7	10	60	10
8	10	60	10
9	10	60	10
10	10	60	10
13	10	60	10
14	10	60	10

Votants	Note Grille Hébergement	Note Grille Projet	TTC Grilles
11	10	60	10
12	10	60	10
13	10	60	10
14	10	60	10
15	10	60	10
16	10	60	10
17	10	60	10
18	10	60	10
19	10	60	10
Total	160	960	160
/ 19	10	60	10

Suite au vote, le projet est approuvé et déplafonné à l'unanimité.

Remarque du comité de programmation :

Il faut faire attention que le projet ne change pas de destination au bout de quelques années : madame Lafon précise que ce fait est contrôlé par la démarche LEADER durant une période de 10 ans.

2. Validation de la demande Gestion / Animation 2017 du Gal du Carcassonnais et convention 2015-2016.

Financiers sollicités	Montant en €
Montant des aides attendues au titre du Type d'Opération 19.4. du PDR LR Europe	104 162.60€
Montant des aides attendues au titre du Type d'Opération 19.4. du PDR LR Région Occitanie	13 020.33€
Auto-financement (10%, car CD ne subventionne pas)	13 020.33€
Sous-total financeurs publics	130 203.26 €
Autre	
Sous-total financeurs privés	
TOTAL général = coût global du projet	130 203.26 €

Les membres du comité de programmation valident la demande d'acompte 2017 pour l'animation du Gal du Carcassonnais.

Paiement effectif de la subvention 2015/2016 sur l'animation/gestion/évaluation/communication du GAL : le 1^{er} mars 2017.

3. Point financier sur les 6 Fiches-actions

Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants :

	Coût Total	Contribution nationales(CD-CR-CDC...)	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 1	718 750,00	145 000,00	430 000,00	143 750,00
PROJETS DEPOSÉS				
Moulin à Papier	20 200,00	3 232,00	12 928,00	4 040,00
Camping de Villegly	8 625,00	1 380,00	5 520,00	1 725,00
Le Rivassel	95 266,51	15 242,64	60 970,57	19 053,30
Noisettes de l'Aude	69 843,00	11 169,00	44 675,00	13 961,00
Total projets	193 934.51	31 023.64	124 093,57	38 779,30
Dispo au 06/03/17	524 815,49	113 976,36	305 906,43	104 970,70

Fiche 2 : Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne

	Coût Total	Contribution nationales(CD-CR-CDC....)	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 2	889 063,00	142 250,00	569 000,00	177 813,00
PROJETS DEPOSÉS				
Création d'une halte romaine	120 000,00	20 000,00	80 000,00	20 000,00
Domaine de Grambaud	253 182,00	40 509,00	162 036,00	50 636,00
Total projet	373 182,00	60 509,00	242 036,00	70 636,00
Dispo au 06/03/17	515 881,00	81 741,00	326 964,00	107 177,00

Fiche 3 : Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches

	Coût Total	Contribution nationales(CD-CR-CDC....)	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 3	78 125,00	12 500,00	50 000,00	15 625,00
Dispo au 06/03/17	78 125,00	12 500,00	50 000,00	15 625,00

Fiche 4 : Faire connaître, en interne, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs

	Coût Total	Contribution nationales	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 4	385 313,00	61 650,00	246 600,00	77 063,00
PROJETS DEPOSÉS				
Moulin à Papier – Atelier du livre	9 020,99	1 443,00	5 773,44	1 804,19
Domaine de Crouzet	13 101,00	2 096,00	8 385,00	2 620,00
Total projets	22 121,99	3 539,00	14 158,44	4 424,19
Dispo au 06/03/17	363 191,01	58 111,00	232 441,56	72 638,81

5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur

	Coût Total	Contribution nationales(CD-CR-CDC....)	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 5	143 750,00	23 000,00	92 000,00	28 750,00
Dispo au 06/03/17	143 750,00	23 000,00	92 000,00	28 750,00

6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité.

	Coût Total	Contribution nationales	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 6	578 000,00	57 800,00	462 400,00	57 800,00
PROJETS DEPOSÉS				
Animation – Gestion – communication, évaluation 2015-2016	177 686,63	17 768,66	142 149,31	17 768,66
Total projets	177 686,63	17 768,66	142 149,31	17 768,66
Dispo au 06/03/17	400 313,37	40 031,34	320 250,69	40 031,34

Total disponible sur l'ensemble des fiches au 06/03/2017 :

	Coût Total	Contribution nationales	FEADER	Auto-Financement
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHES	2 793 001,00	500 000,00	1 850 000,00	443 001,00
Fiche 1	524 815,49	113 976,36	305 906,43	104 970,70
Fiche 2	515 881,00	81 741,00	326 964,00	107 177,00
Fiche 3	78 125,00	12 500,00	50 000,00	15 625,00
Fiche 4	363 191,01	58 111,00	232 441,56	72 638,81
Fiche 5	143 750,00	23 000,00	92 000,00	28 750,00
Fiche 6	400 313,37	40 031,34	320 250,69	40 031,34
Dispo au 06/03/17	2 026 075,87	329 359,70	1 327 562,68	369 192,85

En prévision des dossiers qui seraient à voter au COPROG du 26 juin 2017, nous serons peut-être amenés à vous envoyer une question écrite pour vous demander l'autorisation de déplacer des sommes sur certaines fiches-actions.

Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.

Vision sur les projets en opportunité au 30 mai 2017 :

A ce jour, et sans que rien ne soit chiffré durablement, les porteurs de projets ci-dessous souhaiteraient déposer leur projet au 30/5/17 :

- Mairie d'Arzens pour le Café Restaurant dans l'ancienne mairie (les architectes sont en train de chiffrer, pas de soucis apparemment pour le 30/5, estimation : 600 000 € environ)
- Eaurizon, Puichéric : Création de la Halte Canoë, estimation à 200 000 € environ, plans ok, sont sur les devis.
- Mairie de Fontiers Cabardès : les réunions avancent et il semble qu'ils seraient prêts pour le 30/5, pas de chiffrage à ce jour.
- Théâtre dans les vignes, Couffoulens : avance sur son projet auprès des partenaires, a déjà fait une demande de subvention à Carca Agglo et au Conseil départemental sur ce projet.
- Restaurant le Bourdasso, Pradelles en Val : après la réussite de son restaurant, et à la demande de ses clients, il souhaiterait avoir des chambres (hôtel ??) ou gîte... a commencé à voir les partenaires (Gîtes de France, CCI) mais gros dossier, un peu sceptique sur le 30/5.
- Boemia, Montlaur : création d'un laboratoire de production (plantes aromatiques)
- Carcassonne Agglo : aide à la mise en place d'un plan d'actions sur la promotion du territoire viticole, estimation : 35 000 €.

Point sur les dossiers déposés en opportunité aux précédents COPROG :

Etude : Le Moulin à Papier de Brousses :

- Dossier transmis aux financeurs: notification favorable reçue de la CDC Montagne Noire, en cours d'instruction au service Tourisme de la Région.

Création d'une Halte Romaine à Villesequelande:

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Etude : Camping de Villegly :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Amélioration de la qualité et la modernité des sites et produits existants : Restaurant Le Rivassel :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Partenariat Moulin à Papier – Atelier du Livre :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Création d'une gamme de cosmétique à base de Noisettes de l'Aude :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Plan de Communication Domaine Le Crouzet :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Création d'un gîtes 4 épis Domaine de Grambaud :

- Dossier transmis aux financeurs, en cours d'instruction.

Cette lenteur concernant l'instruction des dossiers entraîne des difficultés économiques pour les porteurs de projets : négociation en cours avec la Direction du Tourisme de la Région pour les 3 dossiers déposés en juin 2016 et 1 dossier déposé en octobre 2016.

Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.

4. Adhésion de la commune des Cammazes au PETR et GAL du Pays Lauragais

La commune Les Cammazes quittant la CDC Montagne Noire pour la CDC Lauragais Revel Sorèzois au 1er janvier 2017, a souhaité rejoindre le PETR et GAL du Pays Lauragais, souhait qui devrait être exaucé par l'autorité de gestion à la vue d'une seule commune dans cette situation sur ce territoire-là.

Cela nécessitera une demande d'avenant à la convention du GAL pour modification de l'annexe 1 : liste des communes.

Les membres du comité de programmation approuvent cette décision.

Madame la Présidente du Pays Carcassonnais,

Par arrêté du Préfet de Région en date du 28 décembre 2017, le périmètre de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois a été étendu à la commune des Cammazes.

Avec la communauté de communes Montagne Noire, la commune des Cammazes faisait partie du territoire du Pays Carcassonnais et de son GAL pour les fonds LEADER.

Je vous sollicite pour que la commune des Cammazes quitte le Pays Carcassonnais et intègre le PETR et le GAL du Pays Lauragais.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sincères salutations.

Alain MARY, Maire



5. Changement des membres du Comité de Programmation

Suite au départ de la Commune « les Cammazes » de la CDC Montagne Noire, le Maire Mr Alain Mary ne peut plus siéger dans le COPROG et sera donc remplacé dans les plus brefs délais.

Suite aux élections dans les Chambres consulaires (sauf pour la Chambre d'Agriculture), les personnes ci-dessous intègrent le Comité de programmation :

M. Jean Michel Martin	Titulaire Chambre des Métiers
M. Michel Rabat	Suppléant Chambre des Métiers
M. Christian Auriol	Titulaire Artisanat
M. Jacques Galantus	Suppléant Artisanat
Bernard Balester	Titulaire CCI
Bernard Baldy	Suppléant CCI
À venir	Titulaire Commerce
A venir	Suppléant Commerce

Les membres du comité de programmation valident cette modification.

6. Point sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL.

21 nouveaux porteurs de projets ont été reçu par l'équipe technique du GAL entre les 2 Comités techniques (28 novembre 2016 et 27 février 2017) : la liste récapitulative a été transmise à chaque membre du COPROG.

7. Questions diverses

Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.

Dates des prochains COTEC / COPROG :

Remise des dossiers :	Mardi 30 mai 2017
COTEC (Techniciens) :	Lundi 19 juin 2017
COPROG:	Lundi 26 juin 2017

Remise des dossiers :	Vendredi 15 septembre 2017
COTEC (Techniciens) :	Lundi 2 octobre 2017
COPROG:	Lundi 9 octobre 2017

Remise des dossiers :	Vendredi 17 novembre 2017
COTEC (Techniciens) :	Lundi 4 décembre 2017
COPROG:	Lundi 11 décembre 2017

Le COPROG du 26 juin 2017 aura lieu au **Restaurant « la Table de Riquet » (Société Le Rivassel) à La Redorte** afin que les membres puissent découvrir une première réalisation effectuée grâce au programme LEADER du GAL du Carcassonnais.

La Présidente Tamara RIVEL remercie l'assistance pour son assiduité et lève la séance à 17h30.